

# CM-AM SUSTAINABLE PLANET IC

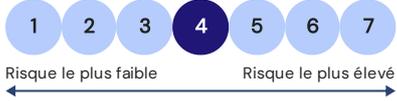


Pays d'enregistrement: AT BE CH DE ES FR IE IT LU NL PT

## CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 144 628,24€  
Actif sous gestion : 255,37M€

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



## HORIZON DE PLACEMENT



## CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français CM-AM SICAV
- Catégorie commerciale : Fonds Actions Europe
- Date de création : 20/03/2015
- Indice à titre de comparaison : Euro Stoxx Large NR
- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
- Devise : EUR
- Fréquence de Valorisation : Quotidienne
- Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés

## INFORMATIONS COMMERCIALES

- Code ISIN : FRO012581783
- Code Bloomberg : CMCOIE FP Equity
- Centralisation : J avant 12H00
- Règlement : J+2 ouvrés
- Souscription initiale min : 1 Part
- Éligibilité au PEA : Oui
- Droits d'entrée max : 2%
- Droits de sortie max : 0%
- Frais de gestion maximum : 1% TTC maximum
- Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0,96%
- Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
- Valorisateur : CIC
- Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
- Gérant(s) :



Bertille KNUCKEY



Marie DE MESTIER

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion de rechercher une performance supérieure à l'évolution des marchés actions de la zone euro sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective de titres émis par des sociétés s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori Euro Stoxx Large (Net return). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## PERFORMANCES NETTES

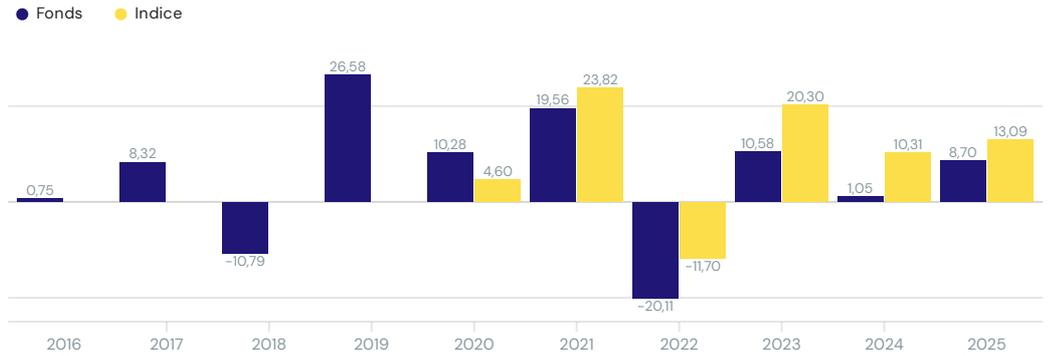
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	Création
Fonds	-0,49%	5,14%	8,70%	8,70%	6,02%	23,72%	44,63%
Indice	-0,80%	4,66%	13,09%	13,09%	14,16%	63,04%	71,65%

Annualisées	1 an	3 ans	Création
Fonds	5,98%	7,35%	3,65%
Indice	14,08%	17,68%	5,39%

## PERFORMANCES NETTES ANNUELLES



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



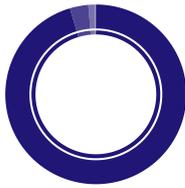
## INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	Sur 5 ans
Volatilité fonds	14,12%	15,01%	15,56%	Gain Maximum 41,75%
Ratio de Sharpe	0,26	0,30	0,30	Max. Drawdown -26,68%
Ratio d'information	-1,44	-1,89	-0,67	Recouvrement Non atteint

# CM-AM SUSTAINABLE PLANET IC

## TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



■ Actions en direct	95,35%
■ Liquidités	3,30%
■ Fonds actions	1,15%
■ Fonds diversifiés	0,20%

## SECTEUR GICS

En % de la poche actions

Industrie	33,17%
Services aux Collectivités	15,60%
Technologie de l'information	11,36%
Matériaux	10,37%
Santé	9,96%
Finance	6,59%
Biens de Consommation de Base	4,98%
Services de communication	4,55%
Consommation Discrétionnaire	2,98%
Energie	0,44%

## PAYS

En % de la poche actions

France	40,43%
Allemagne	27,90%
Pays-Bas	6,87%
Danemark	5,68%
Italie	4,91%
Espagne	4,34%
Irlande	3,27%
Suisse	2,47%
Royaume Uni	2,02%
Belgique	1,88%
Portugal	0,21%

## THÉMATIQUE

En % de la poche actions

Villes et mobilité	32,35%
Vivre mieux	25,63%
Efficience environnementale	19,24%
Energies alternatives	17,92%
Economie circulaire	4,86%

## PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Nom	Pays	Thématique	Poids
Spie Sa	France	Villes et mobilité	4,27%
Sap Ag	Allemagne	Villes et mobilité	3,82%
Schneider Sa	France	Efficience environnementale	3,73%
Asml Holding Repr. Nv	Pays-Bas	Efficience environnementale	3,52%
Siemens Ag-reg	Allemagne	Efficience environnementale	3,48%
Novonosis B	Danemark	Vivre mieux	3,45%
Enel Spa	Italie	Energies alternatives	3,42%
Air Liquide	France	Energies alternatives	3,29%
Veolia Environnement	France	Economie circulaire	3,28%
E.on Se	Allemagne	Energies alternatives	3,17%

Nombre de titres en portefeuille: 54

Poids des 10 principales lignes: 35,42%

# CM-AM SUSTAINABLE PLANET IC

\*Univers: Univers Large Cap Europe

## SCORES ESG

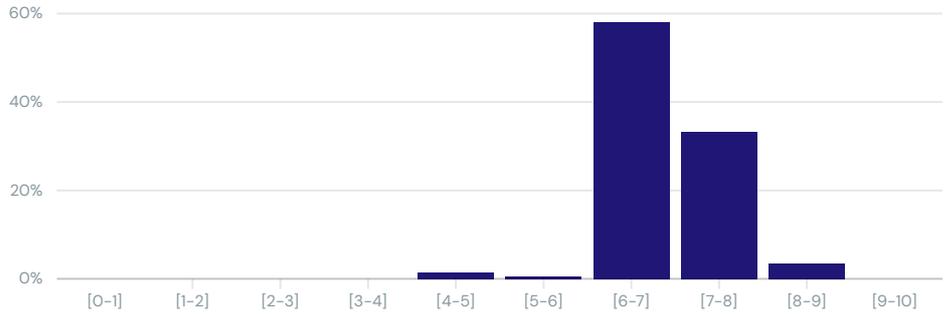
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	99,99%	100,00%
Score ESG	6,89	6,46
Score E	6,92	6,36
Score S	6,73	6,36
Score G	7,05	6,71

## DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

● Fonds



## INDICATEURS D'IMPACT ESG

Les données de l'indicateur de performance retenu ci-dessous ont pour objectif de surperformer celles de l'univers. Les données brutes des indicateurs ESG (E, S, G et DH) sont publiées une fois par an par les entreprises. Les calculs ont été réalisés à partir de la dernière donnée disponible.

Indicateurs d'impact ESG	Mesure		Taux de couverture		
	Fonds	Univers	Fonds	Univers	
1er indicateur de performance	Politique relative aux Droits Humains	84,07%	71,17%	95,48%	96,96%
2ème indicateur de performance	Alignement du Capex à la taxonomie	27,00%	19,41%	88,60%	92,34%

Source : Crédit Mutuel Asset Management

## DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer au travers d'un outil les risques et opportunités sur les transitions environnementales et sociales des émetteurs constituant le portefeuille. L'analyse des émetteurs couvre 5 grands piliers que sont l'environnement, le social, le sociétal, la gouvernance et l'engagement de l'entreprise pour la démarche socialement responsable. Une notation est ensuite calculée sur 3 volets (environnement, sociale et gouvernance), ce qui permet de positionner le portefeuille en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue avec les émetteurs complètent notre approche d'investisseur responsable.

**Score Environnement:** Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

**Score Social :** le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

**Score Gouvernance:** le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

**Intensité Carbone :** L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO<sub>2</sub>e et le chiffre d'affaires.

**Empreinte Carbone:** l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO<sub>2</sub> générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO<sub>2</sub> sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante:  $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

# CM-AM SUSTAINABLE PLANET IC

## AVERTISSEMENT

*Avertissement : Document simplifié et non contractuel.*

*Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg*

*Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.*

*Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.*

*Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.*

*Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.*

*Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.*

*Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.*

*La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.*

*Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficiaire directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.*

*Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.*

*Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.*

*Information importante pour les investisseurs en Allemagne*

*Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. - Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main*

*Information importante pour les investisseurs en Espagne*

*Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne*

*Information importante pour les investisseurs en Italie*

*Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie*

*Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni*

*Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom*

*Information importante pour les investisseurs en Suisse*

*Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.*

*Information importante pour les investisseurs à Singapour*

*Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.*

*Label ISR : Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur [www.lalabelisr.fr](http://www.lalabelisr.fr)*

*Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.*

*L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement actionnarial, ainsi que la politique d'investissement durable sont disponibles sur le site de la société de gestion ([www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu))*

*Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.*

*Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.*

*3 catégories de produits :*

*1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.*

*2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.*

*3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.*

*Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion ([www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu))*